

# Les « Petites villes de demain » préparent l'avenir

Grâce au dispositif national, l'intercom Bernay Terres de Normandie et ses villes-centres de Bernay, Beaumont-le-Roger, Brionne, Mesnil-en-Ouche et Broglie développent leurs projets de territoire.

**E**n réponse à leur candidature commune, les six collectivités ont signé une convention d'adhésion au dispositif, porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

En jeu 3 milliards d'euros pour 1 000 territoires à l'échelle nationale, et des moyens conséquents pour « concrétiser leurs projets de territoire ».

Quels sont ces projets, qui bénéficieront à la fois de subventions et d'un soutien à l'ingénierie, avec la nomination de chefs de projet chargés d'accompagner les communes dans le montage juridique, financier, et technique de leurs dossiers.

## TROIS AXES FORTS À BERNAY

Marie-Lyne Vagner, maire de Bernay, entend cultiver, grâce aux « Petites villes de demain », les trois axes forts de son contrat municipal, qui coïncident pleinement avec les piliers du dispositif (bien-vivre ensemble, respect de l'environnement, dynamisation des centralités...).

Parmi les projets, le réaménagement de la halle de la place Sainte-Croix, vitrine pour des producteurs locaux, qui cultivent, en plein cœur de la ville, une alimentation saine, abordable et de proximité.

La solidarité s'exprimera envers les seniors, dont la résidence autonomie Lyliane-Carpentier sera modernisée, envers les plus jeunes, qui profiteront du parc urbain sportif de la prairie de la Charantonne, et les artistes, qui trouveront dans l'ancienne école Jules-Ferry des studios de répétition, et une maison d'artistes.

## PROJET URBANISTIQUE

Entamé dès le mandat du précédent maire, Jean-Noël Monter, le programme de revitalisation des centres-bourgs de La Barre-en-Ouche et Beaumesnil entre lui aussi pleinement dans le dispositif « Petites villes de demain ».

Son point d'orgue est l'aménagement, à La Barre-en-Ouche, d'un nouveau quartier cultivant le bien-vivre ensemble autour d'une résidence autonome, de logements inclusifs pour des adultes en situation de handicap, et d'un pôle santé.



Les villes-centres du territoire de l'intercom entendent profiter du dispositif « Petites villes de demain » (Photo archives PN)

Pour un projet aussi lourd, l'expertise d'un chef de projet apporte bien sûr un plus appréciable.

## SERVICE À LA POPULATION ET REQUALIFICATION URBAINE

La commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche, soucieuse de son attractivité et du dynamisme de ses commerces, confiera par ailleurs au futur manager de centre-ville le soin de renforcer la cohésion entre les acteurs économiques locaux.

À Brionne, le dispositif concernera tout d'abord le développement et la création de nouveaux services à la population, au sein d'équipements structurants.

Les infrastructures déjà existantes, comme le centre socio-culturel, bénéficieront de moyens d'action supplémentaires.

La part des circuits courts dans la restauration scolaire sera quant à elle augmentée, et les mobilités améliorées.

La requalification urbaine est

l'autre volet marquant de cette

dynamique, avec la réhabilitation progressive du centre-ville. Celle-ci passe par la réalisation et l'accompagnement d'opérations en faveur du logement et par la résorption de friches industrielles, qui trouveront donc un nouvel usage.

Enfin, Brionne possède des ressources patrimoniales, naturelles ou paysagères, vecteurs d'attractivité touristique qui devraient être valorisées avec ce dispositif. ■

## Broglie mise sur son patrimoine

Roger Bonneville, maire de Broglie, compte développer les atouts de sa commune. La modernisation de laire de camping-car au pied de la Voie verte (elle accueille environ 1 200 camping-caristes par an) est l'une des pistes envisagées.

« Avec un challenge : inciter les curieux à prolonger leur séjour pour découvrir le territoire. Outre le sentier d'art, le jardin aquatique est bien sûr source d'attractivité. Nous en réhabiliterons progressivement les bassins et les plantations, et améliorerons son accessibilité

## UN COMPLEXE SPORTIF

À Beaumont-le-Roger, les clubs et associations disposent d'infrastructures vieillissantes, même si des opérations de modernisation ont déjà eu lieu.

« Il s'agit de construire un complexe sportif multisports, en remplacement des équipements actuels, obsolètes pour certains. Le site comportera notamment des salles de gymnastique, de musculation, de judo ou de karaté. Nous pourrions y accueillir dans les meilleures conditions des compétitions sportives. De quoi augmenter notre rayonnement. La commune est prête à investir 5 M € au maximum dans ce projet. La subvention « Petites villes de demain » constituerait bien sûr un plus non négligeable », souligne le maire, Jean-Pierre Le Roux.

La commune dispose d'une vaste friche, après la destruction de l'ancien collège Croix-Maitre-Renault, reconstruit un peu plus loin qui pourrait accueillir l'équipement. Le recyclage des bâtiments sportifs existants reste à définir.